AIDE A L’ACQUISITION D’UN ORDINATEUR POUR LES ELEVES DE 6E BOURSIERS DE L’ETAT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME

Le Département aide à l'achat d'un ordinateur neuf ou reconditionné en magasin ou sur internet, l'aide est plafonnée à 200 €.
Cette aide s'adresse :

- aux familles des élèves de 6ème boursiers
- domiciliées dans le département

La demande est à faire en ligne à partir du 28 février 2022.

https://www.somme.fr/services/education-et-jeunesse/aides-et-lieux-daccueil/aide-a-lacquisition-de-materiel-informatique-pour-les-collegiens-de-5e-beneficiaires-de-lads/

Conseil départemental de la Somme:
43 rue de la République
80026 - Amiens
https://www.somme.fr/